



Aide-mémoire des étapes liées au soutien municipal dans le cadre de l'organisation d'un événement

ÉTAPES À RÉALISER AVANT LE 9 AVRIL	2
Cadre de gestion des événements spéciaux	
Événement écoresponsable	
Demande d'événement spécial	
ÉTAPES À VENIR	4
Police d'assurance	
Autorisations particulières	
Collaboration municipale	
Accessibilité universelle	
ANNEXE 1	6

*Prière de cliquer sur les liens en bleu pour accéder aux divers documents.

ÉTAPES À RÉALISER AVANT LE 22 AVRIL 2025

Lire le [Cadre de gestion des événements spéciaux](#)

Le Cadre permet de baliser les modalités associées à la mise en place des événements spéciaux sur le territoire, d'outiller les organisateurs dans la planification et la réalisation de leur événement spécial et de définir le type de soutien offert.

Lire la section [Événement écoresponsable](#) du site Internet de la Ville de Laval

La Ville de Laval encourage et supporte la tenue d'événements écoresponsables sur son territoire. À travers la [Stratégie lavalloise de gestion des matières résiduelles 2020-2025](#), la Ville veut agir comme catalyseur afin de réduire à la source les matières résiduelles générées ainsi que celles envoyées à l'enfouissement.

Dans le cadre de cette démarche, la Ville met à la disposition des organisateurs d'événements (petits et grands) une boîte à outils pratique pour l'organisation d'événements écoresponsables.

Transmettre votre demande

Merci d'acheminer les documents suivants à l'adresse courriel dg@snqlaval.quebec au plus tard le 22 avril 2025 :

- [Formulaire de demande - Programme d'assistance financière pour la Fête nationale 2025 \(PAF\)](#) ;
- [Formulaire de demande d'événement spécial \(Ville de Laval\)](#) :
 - Veuillez compléter les sections 7 du formulaire pour réserver du matériel et/ou faire une demande d'aménagement électrique, au besoin, auprès de la Ville. Pour compléter le tout, référez-vous au [catalogue de prêt d'équipement](#)
**Les équipements sont prêtés selon la disponibilité. Une confirmation des quantités d'équipements sera acheminée par courriel au requérant après l'analyse de l'ensemble des demandes.*
***En savoir plus sur les conditions d'utilisation : [Prêt d'équipements municipaux](#)*
 - Veuillez compléter la section 8 du formulaire pour effectuer une demande de soutien aux événements écoresponsables, au besoin, en plus de joindre le *Plan de déploiement des équipements de collecte* à votre demande (document disponible dans la [Zone organisateur](#) du site Internet de la SNQ Laval).
- Plan d'aménagement préliminaire du site ;
- Liste préliminaire des kiosques présents le jour de l'événement ;
- Plan de sécurité et de premiers soins préliminaire ;

- Nombre de bénévoles/employés prévus et tâches respectives ;
- Sécurité : compléter la section « Sécurité » du [formulaire de demande PAF](#) ;
- Secourisme :
 - Événement de moins de 500 personnes : il est **fortement recommandé** d'avoir des secouristes qualifiés et en quantité suffisante sur le site de l'événement.
 - Événement de 500 personnes et plus : il est **obligatoire** d'avoir des secouristes qualifiés et en quantité suffisante sur le site de l'événement. À cet effet, merci de nous spécifier :
 - Le nombre de secouristes prévus ;
 - Leur nature (bénévoles/employés possédant une certification de secourisme valide ou agence de secourisme reconnue).

** En fonction de la nature de votre événement, des documents supplémentaires pourraient vous être demandés et la présence d'une agence de sécurité et/ou de secourisme reconnue pourrait être exigée.*

*** La SNQ Laval et la Ville de Laval travaillent en étroite collaboration afin de s'assurer que les événements offerts dans le cadre de la Fête nationale du Québec sur son territoire, soient sécuritaires et en accord avec les règlements municipaux. À cet effet, en complétant une demande dans le cadre du Programme d'assistance financière, vous autorisez la SNQ Laval à transmettre l'ensemble des documents fournis à la Ville de Laval.*

ÉTAPES À VENIR

Les étapes mentionnées ci-dessous devront être complétées par les organismes **dont le projet a été accepté.**

- Contracter une assurance responsabilité spécifique à la tenue de l'événement et l'acheminer à l'adresse courriel dq@snqlaval.quebec avant le 31 mai 2024**

Votre organisme doit détenir une assurance responsabilité civile de minimum 2 000 000 \$ afin de vous assurer d'être couvert en cas d'incidents. Cette assurance doit couvrir de façon explicite les activités encourues par votre événement.

Vous devez également obtenir un certificat d'assurance de chaque sous-traitant en ce qui concerne les activités qui exigent un encadrement en raison des risques de blessures corporelles très élevés. Une copie de ces certificats pourrait vous être demandée au besoin.

**Vous trouverez une liste non-exhaustive des activités pour lesquelles un certificat d'assurance de chaque sous-traitant est nécessaire à l'annexe 1.*

- Compléter les démarches auprès des instances gouvernementales (si applicable)**

Exemples de demandes nécessitant des permis particuliers :

- Consommation ou vente de boissons alcooliques : vous référer à la [Régie des alcools, des courses et des jeux](#) pour obtenir un permis adapté à vos besoins.
- Vente d'aliments et breuvages : vous référer au [ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec](#) pour obtenir un permis adapté à vos besoins.

- Souligner la collaboration municipale dans vos outils promotionnels**

L'organisation doit souligner la collaboration municipale dans ses outils promotionnels.

Afin de simplifier la tâche aux organisateurs, la SNQ Laval a créé un modèle d'affiche ainsi qu'un bandeau de logos qui respectent le guide de marque des différents bailleurs de fonds. Ces outils sont disponibles dans la [Zone organisateur](#) du site Internet de la SNQ Laval.

- Vérifier si votre événement est accessible universellement**

Assurez-vous que votre site peut accueillir des personnes à mobilités réduites. Pour vous aider dans vos démarches, nous vous invitons à consulter le document [Accessibilité universelle des événements : Clés de la réussite : des outils pour l'organisateur](#) produit par l'organisme [AlterGo](#).

ANNEXE 1

<p>ACTIVITÉS POUR TOUS</p> <p>Atelier de cirque Atelier de danse et magie Bain libre Carrousel de poneys Croisière Jeux d'eau et jeux gonflables Jeux gonflables Jeux gonflables et maquillage Karting Magie et jonglerie Massothérapie Mini-ferme Montgolfières Mur d'escalade Planche à roulettes Promenade en bateau Promenade en calèche Promenade à cheval Randonnée de véhicules tout-terrain Service de raccompagnement Sports nautiques Taureau mécanique</p> <p>ACTIVITÉS DE BRICOLAGE</p> <p>Atelier de forge</p>	<p>DÉFILÉS</p> <p>À pied ou à vélos Automobiles Autos, VTT, et vélos Bateaux Chars allégoriques, VTT, majorettes et fanfares Chevaux Parade de drapeaux Voitures de golf</p> <p>FEUX D'ARTIFICE</p> <p>Avec un chansonnier Avec ambiance musicale</p> <p>FEU DE JOIE</p> <p>Avec un chansonnier Avec ambiance musicale</p> <p>FEU DE JOIE ET FEUX D'ARTIFICE</p> <p>Avec un chansonnier Avec ambiance musicale</p>	<p>JEUX, CONCOURS ET SPORTS</p> <p>Canot Circuit d'habileté Course à obstacles Hébertisme Jeux d'eau Sports loufoques</p> <p>SPECTACLES</p> <p>Artiste de feu Arts martiaux BMX Cirque Cirque de rue Démonstration militaire Démonstration d'oiseau de proie Hypnose Jongleurs Planches à roulettes et patins à roues alignées</p>
--	--	--